

Conditions Générales de Participation des Créateurs

En soumettant une candidature à MYKEY FASHION INTERNATIONAL, le créateur accepte les présentes Conditions Générales.

Représentation des Pays

MYKEY FASHION INTERNATIONAL est une plateforme internationale dédiée à la mise en valeur des talents de la mode à travers le monde.

Un seul (1) créateur ou maison de mode peut représenter officiellement chaque pays participant. En tant que pays hôte et lieu de naissance de MYKEY FASHION, le Canada peut être représenté par un maximum de deux (2) créateurs.

MYKEY FASHION se réserve le droit exclusif de déterminer la représentation des pays ainsi que la sélection finale des participants.

Candidature et Sélection

Le dépôt d'une candidature ne garantit pas une participation à l'événement.

MYKEY FASHION se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute candidature à sa seule discrétion.

Frais de Participation

Les frais de participation sont de :

3 500 \$ CAD + taxes applicables

À la suite de l'acceptation de la candidature, un dépôt non remboursable de 50 % doit être payé dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

À défaut de paiement dans le délai prévu, MYKEY FASHION se réserve le droit d'annuler la participation et d'attribuer la place à un autre candidat.

Le solde restant de 50 % doit être payé intégralement au plus tard trente (30) jours avant l'événement.

Le non-respect de cette échéance peut entraîner une disqualification sans remboursement.

Politique de Remboursement

Tous les paiements effectués sont non remboursables.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de retrait, refus de visa, restrictions de voyage, maladie, conflit d'horaire ou toute autre circonstance indépendante de la volonté des organisateurs.

Exigences Relatives à la Collection

Le créateur est entièrement responsable de la conception et de la production de sa collection.

La collection doit être entièrement finalisée au plus tard trente (30) jours avant l'événement.

MYKEY FASHION peut demander des photos, vidéos ou tout autre document attestant de l'état d'avancement de la collection.

Le non-respect des échéances peut entraîner l'exclusion de l'événement sans remboursement.

Voyage et Visa

Les participants sont responsables de leurs documents de voyage, visas, hébergement, transport, assurances et dépenses connexes.

À la demande du participant, MYKEY FASHION peut fournir une lettre officielle d'invitation à l'appui d'une demande de visa.

MYKEY FASHION ne garantit pas l'obtention d'un visa ni l'entrée au Canada.

Propriété Intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle liés aux collections demeurent la propriété du créateur.

Le participant accorde à MYKEY FASHION une licence mondiale, perpétuelle et sans redevance permettant l'utilisation des images, vidéos, logos et documents promotionnels à des fins marketing, publicitaires, éditoriales et archivistiques.

Droits Photos et Vidéos

Toutes les photographies, vidéos, entrevues, diffusions en direct et autres contenus médiatiques réalisés dans le cadre de MYKEY FASHION INTERNATIONAL demeurent la propriété exclusive de MYKEY FASHION.

MYKEY FASHION peut utiliser, modifier, publier et diffuser ce contenu sans autorisation supplémentaire ni compensation.

Conduite Professionnelle

Les participants doivent adopter un comportement professionnel en tout temps.

MYKEY FASHION se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement pourrait nuire à l'événement ou à sa réputation.

Aucun remboursement ne sera accordé dans une telle situation.

Absence de Garantie Commerciale

La participation à MYKEY FASHION INTERNATIONAL ne garantit aucune vente, couverture médiatique, partenariat, investissement, commandite ou succès commercial.

Modifications de l'Événement

MYKEY FASHION se réserve le droit de modifier l'horaire, le lieu, le déroulement, les récompenses ou tout autre aspect de l'événement lorsque nécessaire.

Force Majeure

MYKEY FASHION ne pourra être tenu responsable de toute annulation, interruption, report ou modification causée par des circonstances hors de son contrôle raisonnable.

Limitation de Responsabilité

MYKEY FASHION ne pourra être tenu responsable des pertes, vols, dommages matériels, retards de transport ou pertes financières subis par les participants.

Loi Applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par les lois de la province de Québec et les lois applicables du Canada.

Acceptation

En soumettant sa candidature, le participant reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes Conditions Générales.